

Afin de développer les habiletés des superviseurs tant sur le savoir, le savoir-être et le savoir-faire.

**Nouveau!**

## Parcours du superviseur en SST

- 3 volets : législation, prévention et communication
- 6 formations obligatoires
- 4 formations au choix
- Certification du Centre patronal SST
- Offre complémentaire de *coaching*
- Offert en séance publique et en entreprise

### LES FORMATIONS

Volet légal	Volet prévention	Volet relationnel
<b>Le contexte légal du Québec en SST (C-21, LSST, LATMP) (7 h)</b>	<b>Identifier et contrôler les risques en milieu de travail (7 h)</b>	<b>Superviseur et coach en SST (7 h)</b>
<b>Règlement sur la santé et la sécurité du travail (4 h)</b>	<b>Accident : enquête et analyse (7 h)</b>	<b>Superviseurs : comment bien faire passer vos messages en SST (7 h)</b>
Sous-traitance générale et maîtrise d'œuvre* (7 h)	Inspection des lieux de travail* (7 h)	Mobilisation et travail d'équipe* (7 h)
Alcool et drogues au travail : droits et obligations* (3,5 h)	Identifier les risques en entrepôt* (3,5 h)	Bâtir une culture en SST* (1 h, webinaire)
Sanctions disciplinaires et SST* (3,5 h)	Manutention sécuritaire : faites-vous le poids?* (3,5 h)	Gestion du temps et des priorités* (7 h)

En gras : formation obligatoire

\* : formation optionnelle



Pour plus d'informations :  
[www.centrepatronalsst.qc.ca](http://www.centrepatronalsst.qc.ca)  
**514 842-8401**